



Communiqué 2022-24
Le 11 mai 2022

Lettre du MSP

Bonjour,

C'est avec une très grande déception que nous avons été informé que le Ministère de la sécurité publique (MSP) ne donnait pas suite aux recommandations du livre vert ainsi qu'à la demande d'avoir une arme de service ou l'arme à impulsion électrique « taser ».

Notre déception est d'autant plus justifiée que personne du MSP n'a daigné nous rencontrer sur ces sujets et ce, malgré nos demandes répétées. Nous n'avons pas pu leur remettre le rapport de notre expert, les lettres des autres présidents syndicaux qui appuyaient la Fraternité pour l'arme de service et le CRPQ ainsi que d'autres rapports. On ne peut que se questionner sur le sérieux de leur démarche.

D'un point de vue politique, nous armer ou décréter un transfert d'appartenance, à l'aube des élections, aurait pu être mal vu. Mais de nous envoyer cette lettre à ce moment, alors que nous sommes devant le tribunal pour l'arme et le CRPQ et en négociation, dénote un certain cynisme. Et ils ne répondent même pas à la recommandation de l'expert de l'employeur! Nous croyons aussi que le MSP n'a pas évalué l'impact du décès potentiel d'un contrôleur routier en fonction!

À cet égard, cette lettre ne remet pas en question les audiences devant le tribunal qui se poursuivront. Le débat et la preuve se feront à cet endroit et non dans un bureau. Notre demande reste entière, elle est responsable et logique, et nous avons la ferme intention de continuer à nous battre.

Après avoir reçu cette lettre, nous avons tenté de rejoindre notre personne contact au MSP. Cette personne est proche de la ministre et elle s'occupait de notre dossier, nous n'avons eu aucun retour jusqu'à maintenant, cela démontre encore leur peu de sérieux.

Merci

Votre exécutif